Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_357-DE

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_357
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

32 - ACQUISITIONS AUPRÈS DE LA SA D'HLM LES CITÉS CHERBOURGEOISES RUE DU VAL CAUCHIN - AVENUE RENÉ SCHMITT COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

La présente délibération porte sur deux régularisations foncières à mener sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville avec la SA d'HLM Les Cités Cherbourgeoises.

En premier lieu, suite à sa destruction par accident en 2017, la passerelle piétonne située avenue René Schmitt et intégrée au chemin rural dit des Roquettes, a été remise en place.

Les travaux d'aménagement ont englobé une partie de la parcelle 383 AE 490 appartenant à la SA d'HLM Les Cités Cherbourgeoises.

De ce fait, l'emprise foncière d'environ 235 m² qui a été aménagée et qui n'est pas à usage privatif des habitants de la résidence du hameau du Vieux Chemin, devrait intégrer le patrimoine non bâti communal.

En second lieu, la parcelle 383 AH 886, située rue du Val Cauchin, en nature d'espace vert, appartient à la SA d'HLM Les Cités Cherbourgeoises, bien que son entretien soit assuré par la collectivité et que les parcelles de même nature avoisinantes soient la propriété de la commune.

Dans les faits, une partie de 7 m² de ladite parcelle est intégrée au site appartenant à la commune et constituant une partie de la cour derrière l'agence de la Caisse d'Épargne (cf. annexe). Cette partie (parcelle nouvellement cadastrée 383 AH 1258) a été réattribuée à la Ville par rectification cadastrale suivant document d'arpentage dressé le 26 mars 2024.

La Ville ayant mis en vente le bâtiment situé 41 rue Becquerel (anciennement bureau de proximité de la Police Nationale), du terrain et de la cour autour, il conviendrait que le restant (208 m²) de la parcelle 383 AH 886 intègre le patrimoine communal également (parcelle nouvellement cadastrée 383 AH 1259).

Par délibération en date du 17 octobre 2024, le conseil d'administration de la SA d'HLM Les Cités Cherbourgeoises a autorisé à l'unanimité la cession des emprises foncières susvisées au profit de la Ville au prix de dix euros le mètre carré (10 €/m²), valeur fixée par le Pôle d'évaluation domaniale de la direction immobilière de l'État le 14 décembre 2023, pour la parcelle 383 AE 490, et à titre gratuit pour la parcelle 383 AH 1259.

Le conseil municipal est invité à :

- accepter d'acquérir, auprès de la SA d'HLM Les Cités Cherbourgeoises, une partie de la parcelle 383 AE 490 au prix de dix euros le mètre carré (10,00 €/m²) et la parcelle 383 AH 1259 à titre gratuit ;

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_357-DE

- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique de vente et toutes ses annexes, à recevoir par l'un des notaires associés de l'étude de Maîtres FONTANET et DUPONT-MANQUET, située 4 rue Becquerel à Cherbourg-en-Cotentin (50130) ;
- accepter la prise en charge par la Ville des frais de géomètre liés à la division de la parcelle 383 AE 490 et des frais de notaire ;
- dire que les dépenses seront imputées au budget principal, ligne de crédit 40193 pour l'acquisition et les frais d'acte notarié, ligne de crédit 42709 pour les frais de géomètre.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **19h34**		Nombre de votants : **53**	
Pour : **46**	Contre : **0**	Abstention : **1** Martine GRUNEWALD	NPPV : **6** Anne AMBROIS Ralph LEJAMTEL Patrice MARTIN Philippe SIMONIN Emmanuel VASSAL Frédérik LEQUILBEC

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_357-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 18 décembre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 47
Date de la convocation et de son affichage : 6 décembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le dix-huit décembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 6 décembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne (mandataire Agnès TAVARD jusqu'à son arrivée 18h55) - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie (mandataire TARIN Sandrine à son départ 18h30) - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h40) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LEJEUNE Pierre-François jusqu'à son arrivée 19h00) - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée à 18h57) - LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire LEMOINE Morgane jusqu'à son arrivée 19h24) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 18h10) - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna (mandataire ARRIVÉ Benoit à son départ à 20h00) - PLAINEAU Nadège - ROUELLÉ Maurice - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert de 17h55 à 20h12) - TARIN Sandrine (arrivée à 18h06) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 19h00) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
HAMEL Estelle a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HAMON-BARBÉ Françoise
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à BROQUAIRE Guy
RONSIN Chantal a donné procuration à GRUNEWALD Martine
SIMONIN Philippe a donné procuration à LEJAMTEL Ralph

ABSENT

MARGUERITTE David

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 050-200056844-20241220-DEL2024_357-DE
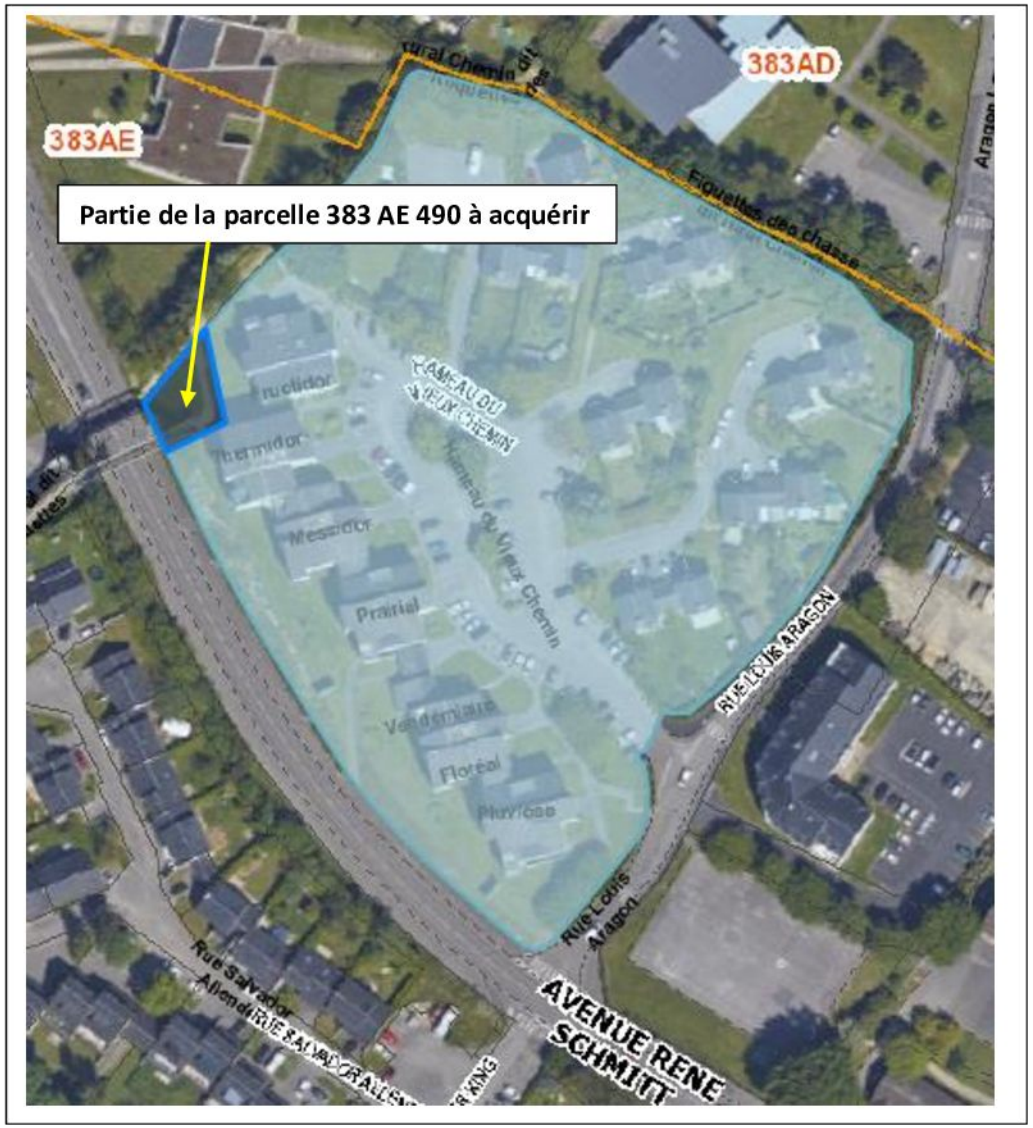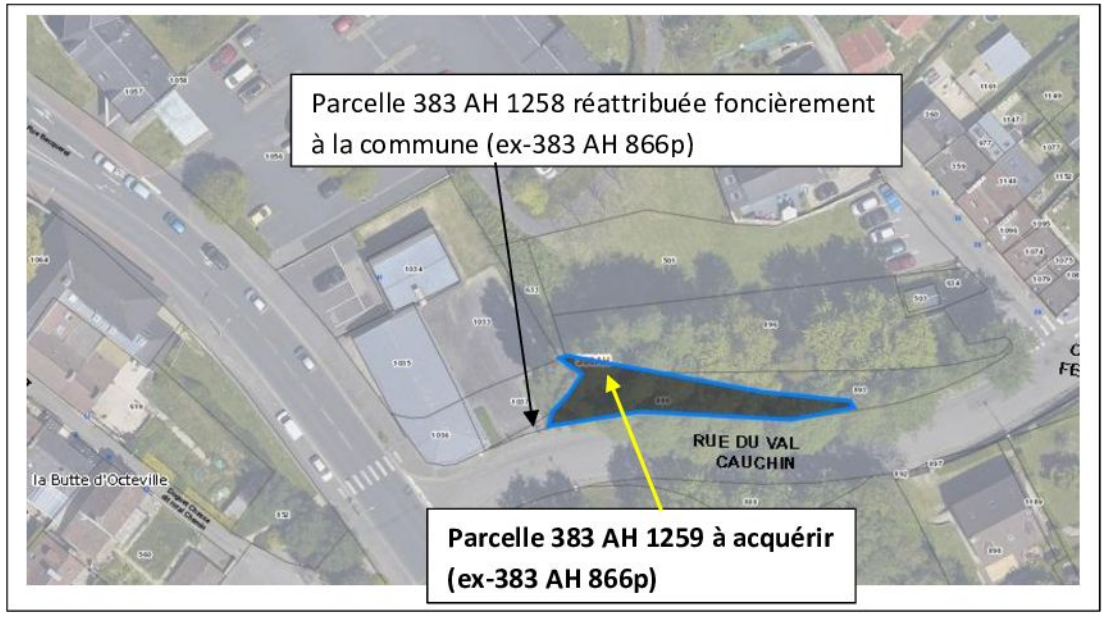
ACQUISITIONS AUPRES DE LA SA D'HLM LES CITES CHERBOURGEOISES
AVENUE RENE SCHMITT – RUE DU VAL CAUCHIN
COMMUNE DELEGUEE DE CHERBOURG-OCTEVILLE